

# Conseil Communautaire

## Délibération n°1492026

Jeudi 24 septembre 2026 – 17h00



L'an deux mille vingt-six et le 24 septembre à 17h00, le conseil de la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle polyvalente – Espace Dussol de Saint-Nazaire de Pézan, sous la présidence de monsieur Jérôme BOISSON, Président de ladite Communauté.

Nombre de membres en exercice : 47

**Présents :** MM. Loïc FATTACCIOLI, Jacques GRAVEGEAL, Jean-Jacques ESTEBAN, Mme Dominique LONVIS, M. Denis DEVRIENDT, Patrick MARY, Mme Paulette GOUGEON, M. Gilles FLUTET, Mmes Viviane BONFILS, Corinne GRAU-POLERI, M. Patrick CIROU, Mme Sylvie THOMAS, MM. René HERMABESSIERE, Pascal CHABERT, Mme Océane SION, MM. Yvan GORONESKOUL, Jean-Louis MANIEZ, Mme Julia PLANE, MM. Anthony BELIN, Stéphane DALLE, Mme Isabelle AUTIER, M. Fabrice FENOY, Mme Marie PELLET-LAPORTE, MM. Jean-Luc CHADOURNE, Sofiane GOUASMI, Mme Anne-Sophie DIAZ, MM. David COULOMB, Mme Julie CROIN, MM. Geoffrey SOMMER, Yves QUESADA, Mme Stéphanie GARAND, MM. Christophe CALVET, David JEANJEAN, Jean-Antoine OTALORA, Mme Isabelle DE MONTGOLFIER et M. Jérôme BOISSON.

**Absents Représentés :** M. Laurent GRASSET représenté par Viviane BONFLIS, Mme Sonia MOKKADEM représenté par Yvan GORONESKOUL, M. Nicolas SEVERAC représenté par Paulette GOUGEON, Mme Lyliane LACROIX représentée par Jean-Louis MANIEZ, Mme Marie PAPAÏX représentée par Corinne GRAU-POLERI, Mme Dorothee GARCIA représentée par Anthony BELIN, M. Patrice SPEZIALE représenté par Jérôme BOISSON, M. Stéphane ARNOLD représenté par Stéphanie GARAND.

**Absents excusés :** MM. Jean CHARPENTIER, Olivier LARCHER et Nicolas GECELE.

**Secrétaire de séance :** M. Christophe CALVET.

---

**Objet : Attribution du marché relatif à la fourniture de bacs, de caissettes et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères, des biodéchets, des recyclables et papier de Lunel Agglo**

**Monsieur Jérôme Boisson, Président de la Communauté d'Agglomération,** rappelle que la Communauté d'Agglomération Lunel Agglo a lancé le 24 avril 2026, par publication d'un avis d'appel public à la concurrence au JOUE, au BOAMP et sur le profil acheteur, une consultation relative à la fourniture de bacs, de caissettes et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères, des biodéchets, des recyclables et papier de Lunel Agglo, en appel d'offres ouvert, en application des articles R. 2161-2 et suivants du Code de la commande publique.

Cet accord-cadre à bons de commandes se décompose en trois lots comme suit :

- Lot 1 – Fourniture de bacs de 35 litres, de 50 litres et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères de Lunel Agglo, pour un montant maximum annuel de 25 000 € HT ;
- Lot 2 – Fourniture de bacs roulants et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères et recyclables de Lunel Agglo, d'une contenance supérieure à 80 litres, pour un montant maximum annuel de 200 000 € HT ;
- Lot 3 – Fourniture des caissettes pour la collecte du papier de Lunel Agglo pour un montant maximum annuel de 10 000 € HT.

La date limite de remise des offres était fixée au 2 juin 2026 à 12h. Cinq entreprises ont déposé une offre dans le délai imparti à savoir :

- Lot 1 : 1 offre
- Lot 2 : 4 offres
- Lot 3 : 1 offre

Les offres reçues ont pu être analysées techniquement et financièrement en application des critères de notation fixés au règlement de consultation.

La Commission d'Appel d'Offres réunie en séance le 3 septembre 2026, au vu du rapport d'analyse des offres effectué et après en avoir délibéré, a décidé d'attribuer les lots de l'accord-cadre relatif à la fourniture de bacs, de caissettes et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères, des biodéchets, des recyclables et papier de Lunel Agglo aux entreprises suivantes :

| LOT                                                                                                                                                                      | ATTRIBUTAIRE                                                            | MONTANT<br>MAXIMUM<br>ANNUEL € HT |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| Lot 1 – Fourniture de bacs de 35 litres, de 50 litres et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères de Lunel Agglo                                       | <b>SULO France SAS</b><br>1 rue du Débarcadère<br>92700 COLOMBES        | 25 000 € HT                       |
| Lot 2 – Fourniture de bacs roulants et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères et recyclables de Lunel Agglo, d'une contenance supérieure à 80 litres | <b>SULO France SAS</b><br>1 rue du Débarcadère<br>92700 COLOMBES        | 200 000 € HT                      |
| Lot 3 – Fourniture des caissettes pour la collecte du papier de Lunel Agglo                                                                                              | <b>QUADRIA SAS</b><br>68, rue Blaise Pascal<br>33127 SAINT JEAN D'ILLAC | 10 000 € HT                       |

Les marchés prendront effet à compter de leurs dates de notification pour une période d'un an. Ils seront tacitement reconductibles 3 fois les années suivantes pour la même durée.

Ils s'exécuteront dans le respect des montants maximum annuels susvisés. Ces montants seront identiques pour les périodes de reconduction.

Les prix des marchés pourront être révisés dans les conditions prévues au cahier des clauses administratives particulières.

**Monsieur le Président** demande au conseil de se prononcer.

Où l'exposé de **Monsieur le Président** et après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité des votants, une abstention (Mme Julia Plane) :

**APPROUVE** la signature du lot 1 - Fourniture de bacs de 35 litres, de 50 litres et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères de Lunel Agglo, attribué par la Commission d'Appel d'Offres à l'entreprise SULO France pour un montant maximum annuel de 25 000 € HT,

**APPROUVE** la signature du lot 2 - Fourniture de bacs roulants et de pièces détachées pour la collecte des ordures ménagères et recyclables de Lunel Agglo, d'une contenance supérieure à 80 litres, attribué par la Commission d'Appel d'Offres à l'entreprise SULO France pour un montant maximum annuel de 200 000 € HT,

**APPROUVE** la signature du lot 3 - Fourniture des caissettes pour la collecte du papier de Lunel Agglo, attribué par la Commission d'Appel d'Offres, à l'entreprise QUADRIA pour un montant maximum annuel de 10 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

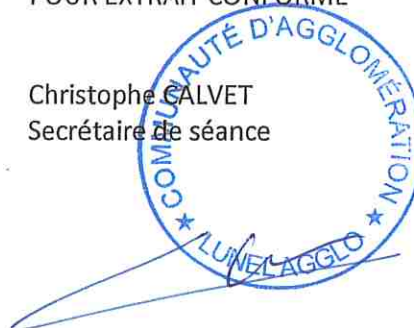
POUR EXTRAIT CONFORME

Jérôme BOISSON  
Président de la Communauté  
d'Agglomération Lunel Agglo



POUR EXTRAIT CONFORME

Christophe CALVET  
Secrétaire de séance



Acte rendu exécutoire  
Après envoi en Préfecture le 08/10/2026  
Publication du

Envoyé en préfecture le 08/10/2026  
Reçu en préfecture le 08/10/2026  
Publié le  
ID : 034-243400520-20261008-1492026-DE

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale, cette démarche suspendant le délai de recours contentieux qui recommencera à courir soit :

- à compter de la notification de la réponse de l'autorité territoriale ;
- deux mois après l'introduction du recours gracieux en l'absence de réponse de l'autorité territoriale pendant ce délai.
- Le Tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Communauté d'Agglomération Lunel Agglo**  
152, chemin des merles - CS 90229 – 34 403 LUNEL Cedex

Envoyé en préfecture le 08/10/2026

Reçu en préfecture le 08/10/2026

Publié le

ID : 034-243400520-20261008-1492026-DE